



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Présentation des travaux du groupe de travail santé mentale de la Commission régionale périnatalité d'Ile-de-France

Laure Wallon, référente santé mentale DOS
Catherine Crenn-Hébert, référente périnatalité DOS

1. Origine et constitution du groupe de travail

15/11/2021

2

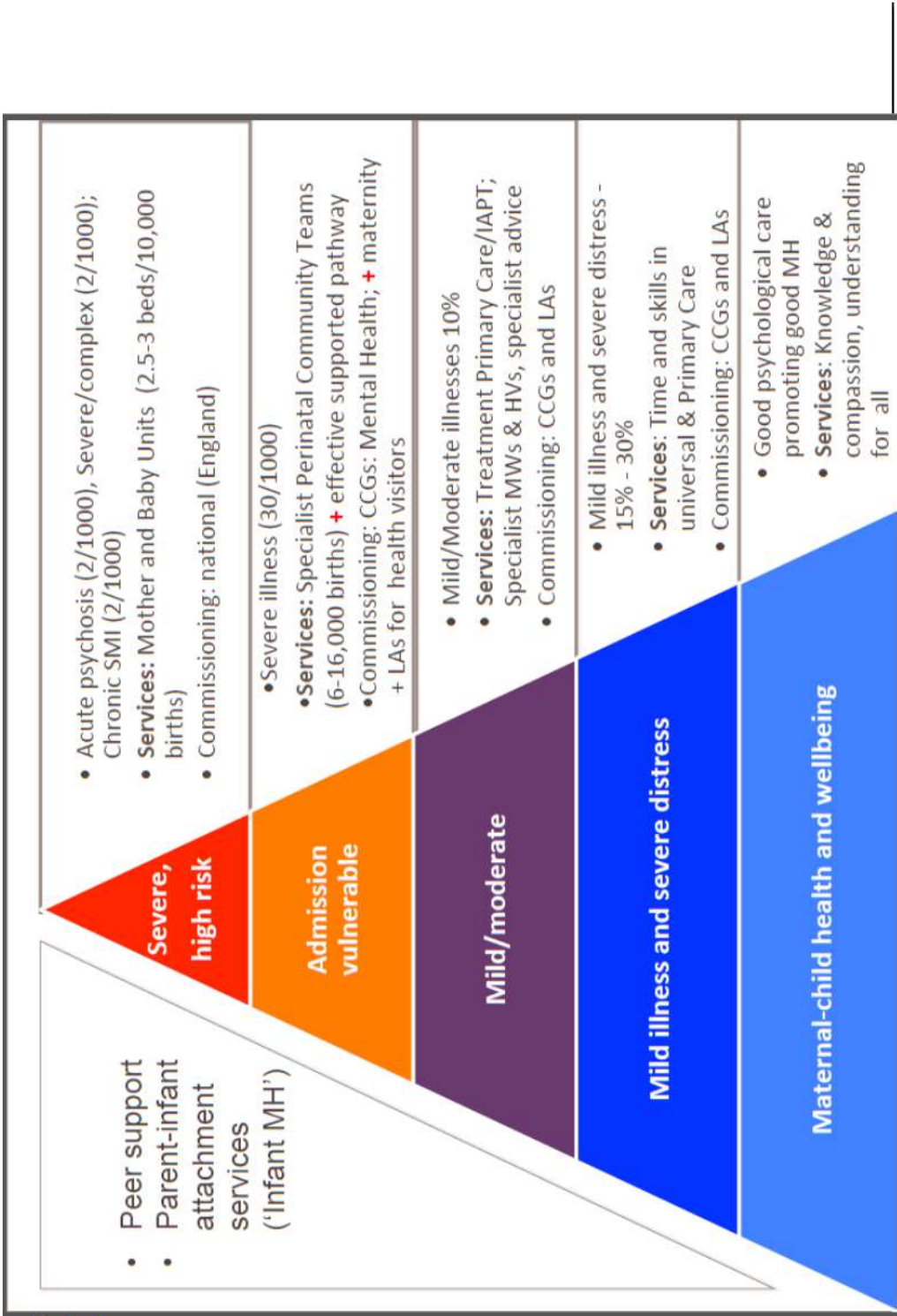
- Une initiative de la Commission régionale périnatalité, qui décide de consacrer un groupe de travail à la thématique « santé mentale » le 16/5/2019
- Pour proposer des actions en réponse au constat de l'enquête confidentielle nationale sur la mortalité maternelle 2013-2015

- 1^{re} cause de mort maternelle en post-partum
 - 1 suicide maternel par mois
- Délai médian de survenue : 120 jours post-partum
- Évitéabilité 90%, donc grande marge d'amélioration
 - Savoir repérer les signes d'alerte en prénatal et en post-partum
 - Suivi coordonné organisé indispensable en présence d'une situation de vulnérabilité psychiatrique

- **Méthode retenue :**
 - Constitution d'un groupe de travail largement ouvert, avec des représentants:
 - Des coordinations des réseaux de santé en périnatalité
 - Des gynécologues-obstétriciens
 - Des sages-femmes
 - Des représentants des usagers
 - Des psychiatres (psychiatres de l'adulte, psychiatres de l'enfant, psychiatres périnataux) et psychologues
 - Lancement des travaux sous l'angle de la gradation des soins et de la construction de parcours adaptés au contexte francilien



Extrait de la
présentation
d'Alain Gregoire
(Grande-
Bretagne)





Objectifs généraux :

- Mieux identifier et prendre en charge les dépressions périnatales et les troubles psychiques sévères des parents
- Mieux accompagner les personnes souffrant d'un trouble psychique sévère avec un désir d'enfant
- Favoriser le dépistage, l'accompagnement et l'inclusion des enfants montrant des anomalies de la trajectoire neuro-développementale durant leurs 1000 premiers jours

2. Proposition de schéma d'organisation



Objectifs opérationnels:

- augmenter le % de femmes bénéficiant d'une évaluation standardisée pour repérer les souffrances psychiques à différents temps de la grossesse et du post-partum
- garantir la prise en compte des besoins de la mère et de l'enfant dans la même démarche
- agir sur les déterminants de la santé mentale des parents et du bébé
- généraliser les staffs médicosychosociaux en maternité pour toutes les situations repérées comme à risque qui présentent un degré de complexité
- accélérer la mise en place du parcours de soins adapté, en travaillant les interfaces, les organisations et le calibrage des ressources sur les territoires
- promouvoir l'utilisation d'outils validés
- promouvoir la dimension case management pour favoriser l'adhésion aux soins dans les situations complexes
- labelliser les structures pour améliorer la lisibilité de l'offre et garantir des critères de qualité

L'intensité des soins varie au cours de la période, elle est ajustée en fonction de la situation clinique et fait l'objet de réévaluations régulières.





3 : Proposition de plan d'action

5 axes d'action prioritaires pour un programme pluriannuel

Repérage chez la femme enceinte, la mère, le coparent ou chez le bébé

Staff médico-psycho-social

Renforcement de l'offre par territoire

Structures d'appui

Evaluation

Repérage chez la femme enceinte, la mère, le coparent ou chez le bébé

- Définition d'étapes-clé du parcours pour réaliser ce repérage:
 - Au 4^{ème} mois de grossesse et en PP immédiat de façon obligatoire
 - A favoriser dans l'entretien post natal précoce et les examens obligatoires de l'enfant
 - A la consultation postnatale
 - Orientation vers l'UPP de la maternité où est inscrite la femme / vers l'offre de PLJ ou la PMI ou autre selon organisation territoriale si repérage chez le bébé
- Sensibilisation des professionnels de premier recours (rôle des réseaux pour la généralisation de l'EPP)
- Choix des outils à utiliser: par les professionnels et par la patiente elle-même (autoévaluation)

En cours

Staff médico-psycho-social

En cours

- Identification de moyens dédiés, dans chaque maternité, pour le staff médico-psycho-social (levier: crédits FIR suite à la circulaire « Molénat »)
- Rédaction d'une charte (organisation, participants, critères qualité...)
- Formalisation des outils (dossier partagé, consentement...)
- Organisation d'une politique d'évaluation
- Formation à l'animation des staffs pour accompagner le déploiement de la charte

Renforcement de l'offre par territoire

- Acter le principe de la généralisation des Unités de psychopathologie périnatale dans 100% des maternités, directement ou par convention
 - Au niveau régional, clarification des attendus et des missions pour chaque type de structure (définir la liste et le socle commun d'attendus...)
 - Bilan de l'existant et des lacunes sur la base du diagnostic territorial partagé des projets territoriaux de santé mentale, à relier avec le réseau et les acteurs de maternité
- Fait*
- En cours*
- A Traiter*
- Identification des sous-territoires
 - Repérage des structures existantes et clarification de leur positionnement
 - Définir les critères de priorisation des territoires
 - Définir les critères de priorisation des projets pour corriger les déficits d'offre

Structures d'appui

- Réseaux de périnatalité : harmonisation des missions et des indicateurs CPOM, précisions sur le rôle attendu des réseaux dans la généralisation de l'EPP, définition des moyens dédiés attendus pour les réseaux
- Structure de recours et d'expertise régionale : clarification des missions (recherche, production d'outils, recours-expertise...)

Fait

En cours

15/11/2021

16

A Traiter

Evaluation

- Définition des axes à évaluer, des méthodes (épidémiologie, santé publique...), des objectifs (impact sur la population suivie, impact des mesures organisationnelles...)
- Identification d'un opérateur

4 : Perspectives



Instruction 1000 premiers jours

- Articulation avec l'expérimentation Référent Parcours périnatalité: de l'ante natal au postnatal
- Harmonisation des pratiques pour l'EPP: cahier des charges national pour les formations
- Préparation à la naissance et à la parentalité
- Importance du projet de naissance : nouvelle certification HAS
-